



Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Communiqué de presse

agence.eau-loire-bretagne.fr

Orléans, le 11 février 2019

Des fonds disponibles pour les collectivités bretonnes

Appel à projets en faveur de l'eau

A compter de janvier 2019, l'agence de l'eau Loire-Bretagne va mobiliser 2,27 milliards d'euros en six ans pour financer des projets liés à l'eau, à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique. Selon leur nature et leur localisation, les projets des collectivités dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement peuvent bénéficier d'une subvention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne dont le taux peut atteindre 60%. L'intervention de l'agence de l'eau peut être complétée par des « aqua-prêts » que propose la Banque des territoires.

L'agence de l'eau aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques en redistribuant les redevances payées par chaque usager de l'eau (consommateurs, industriels, agriculteurs, pêcheurs...).

Afin de résoudre l'équation financière des projets auprès des collectivités, l'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Banque des territoires travaillent conjointement sur une convention de partenariat dans le domaine de l'eau en Bretagne, l'offre « aqua-prêt ».

« Les offres de financement de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de la Banque des territoires sont complémentaires. Elles permettront de bâtir les plans de financement pour des investissements à amortir sur des décennies. » indique Martin Gutton, directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

« Là où il y a des moyens et de la mobilisation des territoires, il y a des résultats » rappelle Thierry Burlot, vice-président du Conseil régional de Bretagne. Les collectivités bretonnes devraient, notamment, fortement se mobiliser sur les problèmes d'assainissement et beaucoup de demandes d'aides financières sont à venir.

« Je me félicite que l'agence de l'eau Loire-Bretagne s'allie avec la Banque des territoires », précise Gil Vauquelin, directeur régional Bretagne de la Banque des territoires.

Retrouvez également l'intégralité du [dossier de presse](#) présentant l'offre « Aqua-prêt » de la Banque des territoires.

Pour accompagner votre rédactionnel, vous pouvez télécharger des [photos](#) (crédits Agence de l'eau Loire-Bretagne).

Contact presse :

Stéphanie BLANQUART • Délégation à l'information et à la communication
stephanie.blanquart@eau-loire-bretagne.fr • 02 38 51 73 11

Suivez-nous sur :

[Facebook](#)

[Twitter](#)

[YouTube](#)

L'agence de l'eau Loire-Bretagne

aide l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

(*) Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire national métropolitain. Il intéresse 336 communautés de communes, près de 7 000 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

L'agence de l'eau intervient au plus près du terrain au travers de ses 5 délégations régionales qui la représentent auprès des instances locales et régionales, de ses partenaires et de ses interlocuteurs.

La délégation Armorique intervient sur les quatre départements de Bretagne et ses 20 schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Agence de l'eau Loire-Bretagne
9 avenue Buffon - CS 36339
45063 Orléans cedex 2
Tél : 02 38 51 73 73
agence.eau-loire-bretagne.fr